

Réunion du 7 janvier 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

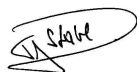
**N° CP/2013/28 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier
- 1221
Aménagement d'un itinéraire de transports exceptionnels
entre BELFORT et le Rhin (Port autonome de STRASBOURG)**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de l'itinéraire routier défini dans l'étude réalisée par le Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) de l'Est pour permettre l'acheminement de BELFORT à STRASBOURG de colis de 375 tonnes par convois exceptionnels dès octobre 2013
- de préfinancer ces travaux, de les réaliser et d'en récupérer le montant HT auprès du Département du Territoire de Belfort et de la Société "General Electric", chacun pour la moitié de la dépense
- d'approuver en conséquence la convention jointe au rapport, qui spécifie les engagements des différents partenaires concernant les modalités d'exécution et de financement de ces travaux.

Elle autorise par ailleurs son président à signer cette convention au nom du Département.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130107-75183-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 18/01/13